



Synthèse des positions et revendications de l'AGEBdeB

Adoptée en assemblée générale le 14 octobre 2015 ;

Mise à jour le 5 avril 2019 :

Intégration des positions prises entre le 14 octobre 2015 et le 5 avril 2019, en fonction des procès-verbaux disponibles.

Équipe de la permanence

Table des matières

Au Cégep de Bois-de-Boulogne.....	4
Appropriation du cégep.....	4
Salle spirituelle.....	4
Café étudiant et alimentation.....	4
Environnement.....	4
Au plan social.....	5
Environnement.....	5
Système économique.....	5
Diversité sexuelle et égalité des sexes.....	6
Politique internationale.....	7
Dissidence et action politique.....	7
Laïcité de l'État et Charte des droits et libertés de la personne (« Charte québécoise »).....	8
Système d'éducation.....	8
Accès à l'éducation.....	9
Frais de Scolarité.....	9
Bois-de-Boulogne et le mouvement étudiant.....	9

Au Cégep de Bois-de-Boulogne

Appropriation du cégep

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'affichage de publicités d'entreprises à but lucratif.

Que l'AGEBdeB se positionne pour une réappropriation des stationnements du Collège et que les fonds amassés par sa gestion aient vers un fonds environnemental au collège.

Que l'AGEBdeB se positionne pour une priorisation de relations basées sur la collaboration avec le Collège dans la mesure du possible, entendant que dans plusieurs contextes cette relation ne sera possible.

Salle spirituelle

Considérant que depuis [la revendication votée] le 5 février 2014 [à savoir « Que l'AGEBdeB revendique la création d'une salle de ressourcement spirituel et de méditation ouverte à tous les élèves. »], l'AGEBdeB a essuyé deux refus de l'administration du cégep d'offrir une salle de prière et de recueillement sur le campus ; Considérant que beaucoup de personnes sont forcées de faire leur prière dans des endroits bruyants et passants du cégep ;

Que l'AGEBdeB revendique une salle de prière et de méditation ouverte à toutes les confessions et philosophies (ex : bouddhisme) ;

Que, advenant un potentiel nouveau refus de l'administration, l'AGEBdeB mette en place une gradation des moyens de pression jusqu'à l'obtention de cette revendication.

Adoptée le 28 février 2018

Café étudiant et alimentation

Que l'AGEBdeB se positionne pour le maintien et l'expansion à long terme de son café étudiant.

Environnement

Que l'AGEBdeB se positionne pour le respect de la politique environnementale dans l'ensemble du Collège.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la vente d'eau embouteillée sur le terrain du Collège.

Que l'AGEBdeB se positionne en faveur du développement et de l'entretien du jardin.

Que l'AGEBdeB demande au Collège de prendre une tournure plus verte notamment de par les moyens suivants :

- Que tous leurs événements visent une approche sans déchet ;
- Que pour chaque poubelle, il y ait un bac de recyclage et un bac de compost ;

- Qu'il y ait davantage de sensibilisation et d'affichage sur ce qui peut être mis dans les différents bacs du Collège (déchets, plastique, verre, compost, etc.) ;
- Que l'utilisation d'ustensiles jetables, de vaisselle jetable ainsi que de pailles et de bâtonnets de café à utilisation unique soit interdite à la cafétéria du Collège, à la coop et au bistro Saint-Paul.

Adoptée le 13 mars 2019

Au plan social

Environnement

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'exploitation des ressources non-renouvelables d'une manière non-responsable ou non-durable.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la recherche de rentabilité financière sans considération de la rentabilité environnementale.

Que l'AGEBdeB se positionne contre tout projet de transport du pétrole par pipeline au Canada.

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'exploitation des produits du pétrole tels les gaz de schiste et les sables bitumineux.

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'exploitation de pétrole dans les deux pôles.

Adoptée le 14 octobre 2015

Que l'AGEBdeB appuie les revendications de *La planète s'invite à l'Université* :

« Que l'on demande aux 3 paliers du gouvernement de :

1. S'assurer, à travers des campagnes de sensibilisation régulières, que la population soit pleinement informée de la gravité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité.
2. Développer un plan climatique qui respecte les cibles exigées par le GIEC, c'est-à-dire réduire les émissions de GES d'au moins 45% d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2010) et les éliminer complètement d'ici 2050. Présenter à la population un rapport annuel détaillé sur l'atteinte de ces cibles.
3. Interdire tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, et mettre un terme à toutes les subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles.
4. Reconnaître que l'urgence climatique et la protection de la biodiversité sont les plus grands défis de notre époque et sensibiliser l'ensemble de la population à ce sujet. »

Adoptée le 13 mars 2019

Systeme économique

Que l'AGEBdeB s'oppose au capitalisme sauvage individuel ou corporatif.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toute forme de logique économique qui place la recherche du profit au-dessus de la recherche de meilleures conditions d'existence pour la population québécoise, canadienne ou internationale.

Que l'AGEBdeB s'oppose aux mesures d'austérité dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et des services sociaux.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la précarité des personnes, sous toutes ses formes et dans toutes ses causes.

Que l'AGEBdeB s'oppose à toute mesure ayant pour but ou pour effet de faire reculer ou de fragiliser les conditions d'existence des personnes.

Que l'AGEBdeB dénonce tout appui, support, soutien, action ou inaction, mesure ou politique à l'effet ou ayant l'effet de précariser ou de maintenir le statut précaire des personnes.

Que l'AGEBdeB soit pour l'amélioration des conditions d'existence des ouvriers, ouvrières, travailleurs et travailleuses.

Diversité sexuelle et égalité des sexes

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'homophobie ou toute forme d'hétéro-sexisme.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toute forme de discrimination envers les gens de toute identité sexuelle.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toute forme de soutien, d'appui, d'entérinement ou de support à la culture du viol.

Que l'AGEBdeB se prononce contre le sexisme et toutes ses composantes : le patriarcat, le matriarcat, l'hétéronormativité, la gentrification, l'objectification, l'excision, les mariages d'enfants et les agressions de rue.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toutes les formes d'oppressions envers l'identité des genres, de sexes et d'attrance romantique.

Adoptées le 20 avril 2016

Que l'AGEBdeB supporte les survivantes d'agressions sexuelles.

Que l'AGEBdeB revendique la création et le financement d'un CALACS sur le campus du Collège Bois-de-Boulogne afin d'assurer des services auprès des survivantes.

Que l'AGEBdeB participe à la mobilisation de l'ASSÉ autour de la revendication de CALACS sur tous les campus post-secondaires.

*Considérant le refus de l'administration de donner accès à tous et toutes - sans distinction de genres - une toilette neutre par pavillon dans un endroit accessible facilement (les deux cafétérias);
Considérant la mobilisation d'un comité autonome étudiant autour de cette revendication*

Que l'AGEBdeB revendique que toutes les toilettes individuelles deviennent des toilettes neutres et soient affichées en conséquence.

Adoptées le 28 février 2018

Politique internationale

Que l'AGEBdeB dénonce le régime qui sévit en Israël ainsi que le soutien du gouvernement canadien à l'État d'Israël.

Que l'AGEBdeB se porte solidaire aux luttes d'autodétermination au Moyen-Orient, entre autres en Palestine.

Que l'AGEBdeB se positionne pour un plus grand accueil de réfugiés au Canada.

Que l'AGEBdeB blâme le gouvernement Harper d'avoir ralenti et même arrêté l'accueil de réfugiés syriens lors de la crise de réfugiés de 2015.

Que l'AGEBdeB supporte le mouvement Boycott Désinvestissement Sanction.

Que l'AGEBdeB supporte la lutte d'autodétermination du peuple irlandais dans l'Irlande du Nord.

Que l'AGEBdeB supporte la lutte d'autodétermination du peuple kurde au Kurdistan.

Adoptées le 20 avril 2016

Dissidence et action politique

Que l'AGEBdeB se positionne contre la répression politique et policière lors d'actions pacifiques.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la propagande de l'industrie agroalimentaire sur les bienfaits des produits animaliers ainsi que contre ses pratiques barbares.

Que l'AGEBdeB se positionne en faveur des luttes pour l'autodétermination des peuples autochtones au soi-disant Canada.

Adoptée le 14 octobre 2015

Que l'AGEBdeB se positionne pour l'autogestion.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la gentrification et appuie les luttes contre celle-ci.

Que l'AGEBdeB se positionne pour création d'art dans les lieux publics.

Que l'AGEBdeB se positionne pour la protection et l'épanouissement des sociétés autochtones.

Que l'AGEBdeB dénonce la brutalité policière.

Laïcité de l'État et Charte des droits et libertés de la personne (« Charte québécoise »)

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'interdiction du port de signes religieux dans la fonction publique dans un contexte où ce signe n'est pas une arme, un symbole de violence ou qu'elle ne met personne en danger [*critère de la sécurité*].

Que l'AGEBdeB se positionne contre la discrimination religieuse et culturelle.

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'imposition de croyances et de pratiques religieuses [*critère du prosélytisme*].

Que l'AGEBdeB soutienne la liberté de religion pour tout-e employé-e de l'État telle que défini au chapitre I (Libertés et droits fondamentaux), dans les articles 3 et 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, aussi appelée Charte québécoise.

3. Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10.1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

Système d'éducation

Que l'AGEBdeB se positionne contre l'utilisation de la Cote R dans le contingentement.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toute élaboration d'un programme d'étude au profit d'une entreprise privée.

Que l'AGEBdeB se positionne pour la conclusion que la réforme du curriculum de 1999 était un échec.

Que l'AGEBdeB prenne position pour une correction immédiate du sous-financement actuel dans le domaine de l'éducation, primaire, secondaire et post-secondaire.

Que l'AGEBdeB se positionne contre tout investissement d'entreprises privées dans les collèges publics.

Que l'AGEBdeB se positionne contre toute diminution de la qualité de l'enseignement collégial.

Que l'AGEBdeB se positionne contre la marchandisation de l'éducation.

Que l'AGEBdeB se positionne contre le rapport Demers.

Que l'AGEBdeB s'oppose à toute forme de stage non rémunéré.

Que l'AGEBdeB milite pour que le Collège de Bois-de-Boulogne prenne action afin de s'assurer que tous les stages requis par ses programmes soient rémunérés, et reconnaisse que la pratique de ne pas rémunérer un ou une stagiaire est une forme d'exploitation de ses étudiants et étudiantes.

Que l'AGEBdeB appuie la campagne de la Fédération interuniversitaire des doctorant.e.s en psychologie visant la rémunération des internats en psychologie.

Que l'AGEBdeB reconnaisse que la non-rémunération des stages et internats contribue à l'endettement chronique des stagiaires et internes, ce qui crée une pression vers les milieux privés.

Accès à l'éducation

Que l'AGEBdeB se positionne pour une réforme du programme de prêts et bourses les rendant plus accessibles.

Frais de Scolarité

Que l'AGEBdeB se positionne pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour tous et toutes, et ainsi soit contre une hausse des frais de scolarité.

Bois-de-Boulogne et le mouvement étudiant

Que l'AGEBdeB se positionne pour une participation accrue du milieu étudiant sur la scène politique locale, régionale, nationale et internationale.

Que l'AGEBdeB adopte une position de méfiance face aux regroupements étudiants nationaux.

Que l'AGEBdeB adopte une position de méfiance face à tous les partis politiques provinciaux et fédéraux.

Que l'AGEBdeB prône la transparence dans le milieu étudiant.

Adoptée le 20 avril 2016

Que l'AGEBdeB demande au Collège d'engager des ressources externes spécialisées et formées en matière de violences à caractère sexuel ;

Que ces ressources soient indépendantes du Collège ;

Que celles-ci aient une autorité en matière d'accommodements et de sanctions.

Considérant que les membres du personnel ont un pouvoir d'influence sur leurs collègues ainsi que sur les étudiants et que ces derniers se retrouvent par conséquent dans une position d'infériorité.

Considérant que «le collège est d'avis que les relations intimes entre un membre de son personnel et l'un des étudiants du collège vont à l'encontre de la

Considérant que le collège autorise quand même ce type de relation dans la communauté collégiale de Bois-de-Boulogne

Que l'AGEBdeB souligne le manque de cohérence du Collège;

Que l'AGEBdeB se positionne pour interdire les relations intimes (amoureuse et/ou sexuelle) entre les membres du personnel (du Collège, des associations et des syndicats) et les étudiants exceptés les salariés-élèves.

Qu'une personne sobre et responsable soit présente à toute activité, qui implique de l'alcool, organisée par le Collège, un membre du personnel, un dirigeant, une organisation sportive ou une association étudiante afin d'empêcher que des violences à caractère sexuel se produisent.

Que l'AGEBdeB reconnaisse que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel de la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk). Les Kanien'kehá:ka sont les gardiens de la porte de l'est de la confédération Haudenosaunee (Iroquoise). L'île appelée « Montréal » est connue sous le nom de Tiohtià:ke en Kanien'kéha et a historiquement été un point de rencontre pour d'autres peuples autochtones ;

Que l'AGEBdeB encourage la mention de cette reconnaissance au début de chaque événement officiel afin de sensibiliser les étudiants à cette cause.

Adoptée le 28 novembre 2018